

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
1052e RÉUNION

29 NOVEMBRE 2021  
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/PS.1052(2021)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a consacré sa 1052<sup>e</sup> réunion, tenue le 29 novembre 2021, à une séance publique sur le thème « Commémoration du 21<sup>e</sup> anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le programme « Femmes, Paix et Sécurité ».

Le Conseil a rappelé toutes ses décisions et prises de position antérieures sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique, notamment la déclaration de presse [PSC/PR/BR.(CMLI)] adoptée lors de sa 951<sup>e</sup> réunion tenue le 5 octobre 2020, et la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui est une décision historique visant à assurer que les femmes et les filles sont systématiquement et durablement intégrées dans les processus et les institutions de paix et de sécurité.

Le Conseil a pris acte de la déclaration d'ouverture faite par S.E. Ambassadeur Mohamed Omar Gad, Représentant permanent de la République arabe d'Égypte auprès de l'Union africaine, en tant que Président du CPS pour le mois de novembre 2021. Le Conseil a également pris acte de la déclaration de S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA chargé des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité, de la présentation de l'Envoyée spéciale de l'UA pour le programme « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS), S.E. Madame Bineta Diop, ainsi que des déclarations de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies (ONU) et Responsable du Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine (UNOAU), S.E. Madame Hannah Tetteh ; le Conseil a par ailleurs pris acte des déclarations faites respectivement par la représentante de FEMWISE, S.E. Madame Catherine Samba Panza, et par la directrice du Centre international des femmes pour la paix (WIPC), Mme Helen Kezie-Nwoha, ainsi que par les représentants des partenaires de l'UA, des organisations de la société civile (OSC), et des institutions et organisations internationales.

Le Conseil a en outre exprimé sa préoccupation au fait qu'en dépit des progrès réalisés dans l'autonomisation des femmes sur les questions de paix et de sécurité sur le continent, le programme Femmes, Paix et Sécurité continue de recevoir un soutien financier limité de la part des mécanismes nationaux et continentaux. À cet égard, le Conseil a appelé tous les États membres à redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre effective de ce programme.

Le Conseil a noté avec inquiétude les perturbations massives causées par la pandémie de COVID-19 sur tous les aspects de l'activité humaine, en particulier la santé, l'éducation, l'économie, les services sociaux et l'aide humanitaire, les femmes et les filles étant les plus touchées par les effets secondaires négatifs ; la recrudescence à l'échelle mondiale des cas de violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles était davantage préoccupante, car celles-ci étaient piégées chez elles avec leurs agresseurs en raison des confinements et des fermetures.

Le Conseil a également noté, avec une profonde inquiétude, l'impact socioéconomique négatif disproportionné sur les femmes et les filles, résultant des mesures de contrôle liées à la COVID-19 et mises en œuvre par les États membres, notamment la fermeture des écoles et des lieux de travail, ainsi que les confinements, en gardant à l'esprit

le fait que la majorité des femmes et des filles sont employées dans le secteur informel et dans des emplois généralement à faible revenu, y compris aussi l'accès limité aux services essentiels de santé.

Le Conseil s'est dit concerné par le nombre élevé de filles qui ne sont pas encore retournées à l'école malgré la réouverture des établissements scolaires. Bien que les données soient peu abondantes, le Conseil a observé que l'incidence des mariages précoces et des grossesses chez les adolescentes, associée à la fermeture des écoles en raison de la COVID-19, est l'un des facteurs qui contribuent à l'abandon scolaire des filles, entraînant des effets néfastes sur l'égalité entre les sexes, sur les résultats en matière de développement et sur la mise en œuvre du programme FPS sur le continent.

Le Conseil a salué les efforts déployés par la Commission de l'UA, par l'intermédiaire du Bureau de l'Envoyée spéciale et de la Direction chargée de la dimension de genre à l'UA, pour apporter un soutien technique aux États membres dans la mise en œuvre du programme, y compris dans le suivi et la communication régulière de leurs progrès à l'aide du Cadre de résultats continental (CRC) ; et pour coordonner les réunions virtuelles des ministres africaines des Affaires étrangères et des ministres en charge des questions de genre et des femmes, qui ont abouti à l'élaboration, par la Commission de l'Union africaine, des lignes directrices sensibles à la dimension de genre dans les réponses à la COVID-19 et pour la période de redressement post COVID-19.

Le Conseil a reconnu la résilience développée face à la pandémie de COVID-19, qui s'est traduite par des initiatives soutenues en faveur du programme «Femmes, Paix et Sécurité», ainsi que l'adaptation à la nouvelle normalité de l'environnement de travail que constituent les interactions virtuelles, notamment la campagne «Elle pilote la paix» (*She leads peace*), et le premier Forum africain du programme «Femmes, Paix et Sécurité», qui a rassemblé diverses parties prenantes dans le but de stimuler les efforts collectifs en faveur de ce programme. Dans le même ordre d'idées, le Conseil reconnaît en particulier les missions de solidarité virtuelle visant à soutenir les femmes du Mali et du Mozambique face à l'impact négatif des conflits sur leur sûreté, leur sécurité et leurs moyens de subsistance, impact aggravé par la pandémie de COVID-19. Le Conseil a réitéré sa demande antérieure au Président de la Commission de renforcer davantage la capacité institutionnelle du Bureau de l'Envoyée spéciale de l'UA, y compris par la fourniture de toutes les ressources nécessaires.

Le Conseil a reconnu ONU-Femmes et FEMWISE pour leurs courageux efforts dans la promotion du programme «Femmes, Paix et Sécurité» sur le continent.

Le Conseil s'est félicité de la création du Fonds fiduciaire africain de l'UA pour l'acquisition de vaccins et a salué les chefs d'État et de gouvernement africains qui, lors du débat de haut niveau de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), ont vivement plaidé pour la fin des pratiques discriminatoires dans l'accès aux vaccins anti-COVID-19, en particulier en Afrique, qui ont affecté de manière disproportionnée les femmes et les filles. À cet égard, le Conseil a demandé que la planification et la mise en œuvre de la distribution du vaccin anti-COVID-19 tiennent compte de la dimension de genre et que les femmes y jouent un rôle de premier plan, afin de garantir l'accès et la couverture au niveau

mondial, en particulier dans les communautés pauvres et marginalisées, ainsi que dans celles touchées par la guerre.

Le Conseil a félicité tous les États membres, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux (CER/MR) qui ont déjà élaboré des plans d'action et font déjà régulièrement rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 et du programme «Femmes, paix et sécurité» de l'UA, et a encouragé ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire sans plus tarder, notamment en signant, en ratifiant et en intégrant pleinement dans leur législation nationale les instruments internationaux et de l'UA relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Le Conseil a souligné la nécessité pour les États membres de redoubler leurs investissements en vue d'assurer une collecte de données plus précise et, à cet égard, à recueillir des données plus désagrégées, fondées sur l'âge, le sexe et les personnes vivant avec un handicap, afin de garantir que les préoccupations particulières des femmes et des filles soient pleinement prises en compte dans l'élaboration des politiques aux niveaux national, régional et continental. Dans ce contexte, le Conseil a demandé à la Commission de travailler en étroite collaboration avec le bureau de l'Envoyée spéciale pour le programme FPS afin d'élaborer un modèle de mécanisme de rapport sur la mise en œuvre de ce programme par les États membres et les CER/MR, et de prendre en considération le cadre continental, et a souligné la nécessité de protéger les enfants dans le contexte de la Résolution 1325 du CSNU.

Le Conseil a souligné qu'il importait de respecter le droit humanitaire international afin de contribuer à l'amélioration de la situation des femmes et des filles en période de conflit armé, et de veiller à ce que les victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient de soins mentaux et physiques et d'un soutien psychosocial axé sur les survivantes.

Le Conseil a encouragé les États membres à criminaliser les mariages d'enfants et le viol, ainsi qu'à renforcer davantage leur législation nationale contre toutes les formes de violence sexuelle et sexiste.

Le Conseil a souligné la nécessité pour les États membres de créer les conditions nécessaires qui facilitent une participation et un leadership accrus et significatifs des femmes dans la prise de décision, y compris dans le maintien de la paix, dans les processus de rétablissement de la paix et de reconstruction et de développement après un conflit, ainsi que dans les processus de consolidation de la paix et dans le déploiement du vaccin anti-COVID-19, afin de veiller à ce que le vaccin soit accessible à toutes les femmes et les filles.

Le Conseil a félicité tous les partenaires et le reste de la communauté internationale pour le soutien constant qu'ils apportent aux femmes et aux filles, en particulier dans les situations de conflit, et les a encouragés à renforcer encore leur soutien.

Le Conseil est convenu de rester activement saisi de la question.